



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2012

La séance est ouverte à 14 h 55

Le président Philippe CHEYNET souhaite la bienvenue aux randonneurs et les remercie de leur présence.

- Contrôle des émargements : 33 présents + 9 pouvoirs

Le président remercie PIERRE VEZON (délégué aux sports à la mairie) pour sa présence .

### ORDRE DU JOUR :

- Rapport Moral
- Bilan des Activités
- Rapport Financier
- Election du CA
- Questions diverses

### RAPPORT MORAL du président

(voir document joint)

En résumé, bonne année, moins de fréquentation le lundi, quelques sorties annulées.

### BILAN DES SORTIES par Marc Bonhomme

(voir compte rendu joint)

Bilan des activités par le Secrétaire : randonnées des lundis, jeudis et dimanches, sorties raquettes et ski de fond, rando en ligne sur le Mont Lozère et séjour Forez

Autres manifestations internes : repas de fin d'année en novembre à l'Habitarelle, galette à Rocles, pique nique le 1er juillet à ND des Neiges

Participation aux manifestations extérieures : virades

- Jocelyne Bonnefille se fait l'interprète de personnes qui trouvent que certaines randonnées du lundi sont trop éloignées en kilomètres
- Il lui est précisé que nous ne dépassons pas 30 km ( ou 30 minutes précise Edouard) afin de parcourir des chemins dans une zone non explorée le lundi, ce qui est bien aussi, On réserve les randonnées autour de Langogne pour l'hiver quand la météo est mauvaise. Les adhérents présents sont en accord avec les organisateurs,
- Marc propose de revoir la question au cours d'un CA afin de définir une politique au sein du club ; la rando du lundi doit rester une rando découverte pour tous.
- Marcel Roux suggère une sortie à l'automne pour écouter le brame du cerf (très bonne idée qui sera au programme en 2013)
- Le solstice d'été a vu une fréquentation importante et Marc renouvelle pour le solstice d'hiver
- Jean Loubier fait remarquer que la sécurité est importante et que le gilet jaune est de rigueur pour le guide et un serre file doit être nommé et également vêtu d'un gilet jaune.

### BILAN FINANCIER par EDOUARD FAURE

(voir bilans joints)

64 adhérents en 2012

Véronique Faure se fait préciser les formations nécessaires pour guider une randonnée : pas de diplôme exigé, mais recommandé, le président reste juge des capacités des organisateurs.  
Marc pense qu'il serait bon que tous les guides fassent une réunion et revoient cette question en s'inspirant de la pratique d'autres Clubs : c'est l'avenir du Club.

Aucune licence ne sera délivrée sans certificat médical fourni,  
Le calendrier doit être précis sur les difficultés des randonnées.  
Pas d'augmentation des cotisations en 2013, soit 31€

A noter : nous ne faisons pas de demande de subvention cette année car nos finances nous le permettent et nous sommes conscients que la situation est difficile pour les collectivités. Cependant nous souhaitons que la part qui aurait pu nous être versée le soit à des associations qui en ont besoin et qui s'occupent de l'enfance & jeunesse. Une lettre va être envoyée au maire en ce sens  
Cette décision est saluée par le représentant de la mairie qui, de plus, est agréablement surpris du nombre d'adhérents présents à l'AG

Edouard Faure a reçu (en espèces) la somme de 210€ de Jean-Louis Bedos, somme qui restait d'une association dissoute qui avait défendu la Gardille « Amis du château de Luc ».  
Cette somme sera employée pour une signalisation du « Moure de la Gardille » et donc ne sera que de « passage » dans notre trésorerie.  
Le maire de St Frézal d'Albuges est d'accord pour participer financièrement à ces frais ; le Moure étant situé sur la commune de St Frézal.

Jean Loubier présente une nouvelle grille de participation au co-voiturage.,  
La grille proposée est calculée sur la base de 0,25€/par km et par voiture et le tarif retenu, à l'unanimité moins une abstention, est de 0,50€ par tranche de 10 km. Il sera applicable au prochain calendrier soit à partir du 1er janvier 2013.  
(voir document en annexe)

### **APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET DU BILAN FINANCIER**

Approuvés à l'unanimité,

### **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Afin de ne pas limiter le CA à 10 personnes et permettre un élargissement, les statuts sont modifiés de la manière suivante :

Article 9 : Conseil d'Administration

*" Le conseil d'administration est composé de six à dix (6 à 10) membres*

Nouvelle rédaction :

*Le conseil d'administration est composé d'au moins six membres*

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité

Bernadette SOBCZAK rentre au CA

La composition du CA est approuvée à l'unanimité

### **PROJETS 2013 :**

- Galette des rois : date retenue 7 janvier
- Repas du club : le 25 novembre 2012 (inscriptions adressées le 25/10)
- Pique Nique le 16 ou le 23 juin ; lieu à déterminer : aérodrome, Brugerolles ,,,

La séance est levée à 16 h 30, suivie par le pot traditionnel